

ECHÉANCIER DES PAIEMENTS POUR LA DEMI-PENSION

SERVICE DE RESTAURATION

----- 1er TRIMESTRE 2022/2023-----

Septembre - Octobre - Novembre - Décembre

Vous avez opté pour

LE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Votre compte doit être approvisionné pour les dates suivantes :

DATES		FORFAITS				
DE PRELEVEMENT	1 JOUR	2 JOURS	3 JOURS	4 JOURS	5 JOURS	
Prélevements 1er trimestre 2022/2023						
05/10/2022	20,30 €	38,55 €	54,88 €	69,07 €	81,20 €	
05/11/2022	20,30 €	38,55 €	54,88 €	69,07 €	81,20 €	
05/12/2022	20,30 €	38,54 €	54,88 €	69,06 €	81,20 €	
TOTAL	60,90 €	115,64 €	164,64 €	207,20 €	243,60 €	

Vous avez opté pour

LE PAIEMENT PAR CHEQUE OU EN ESPECES

Votre paiement doit être effectué au plus tard pour la date suivante :

DATES		FORFAITS				
DE REGLEMENT	1 JOUR	2 JOURS	3 JOURS	4 JOURS	5 JOURS	
Montant des forfaits du 1er trimestre 2022/2023						
05/10/2022	60,90 €	115,64 €	164,64 €	207,20 €	243,60 €	